



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Resultats-de-notre-sondage>

# Résultats de notre sondage

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 894 - novembre 1990 -

Date de mise en ligne : vendredi 19 décembre 2008

Date de parution : novembre 1990

---

**Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés**

---

Les trois premières questions étaient inutiles puisque la réponse qu'en attendait évidemment l'auteur est celle qui correspond à ce que les distributeurs écrivent depuis des années dans la Grande Revue. Les réponses sont donc à 100 % : Non à l'abolition du salariat immédiatement remplacé par un service social qui soit, tout de suite, égal pour tous et oui à une échelle "des salaires" maintenue à titre transitoire.

Les questions sur cette modulation étaient introduites par l'affirmation que l'éventail des revenus est aujourd'hui de 1 à 6. Ce qui est une effarante erreur, et certains lecteurs l'ont souligné. Le terme "revenus", d'abord, implique en principe aussi ceux du capital, et ceux-là, n'en parlons pas, car, seuls, certains scandales en donnent parfois une idée ! Supposons donc qu'il ne s'agisse que des salaires. Alors prenons un exemple récent dont tous les médias ont parlé, et réfléchissons-nous à la Grande Revue n° 883 dans laquelle André Prime rappelait que le salaire de M. Calvet, PDG de Peugeot est de 185.312 F. par mois, soit, précisait-il, presque trois fois le salaire annuel moyen d'un ouvrier. Plus précisément le rapport est de 1 à 33,7. Et ne parlons pas des salaires de certains joueurs de foot-ball ou de présentateurs de TV (on se souvient des 240.000 F. de C. Okrent). Mais, comme l'a fort bien souligné un lecteur qui a compris ce qu'est l'économie distributive : "ce n'est rien cette différence (l'échelle de 1 à 3, 4 ou 5) si la monnaie n'est plus capitalisable". Dans ces conditions, la réponse à "faut-il resserrer l'éventail des revenus ?" (supposé être de 1 à 6) est 1/3 de oui, 1/3 de non et 1/3 de ni oui ni non. La question a sans doute été mal comprise parce qu'après avoir répondu non, beaucoup de lecteurs répondent oui à l'une des trois suggestions. Parmi les réponses à ces suggestions, 25 % sont en faveur de l'éventail de 1 à 5, 12 % pour l'éventail de 1 à 4 et 23 % proposent de 1 à 3.

La question suivante, comme les trois premières, appelait une réponse évidente. Non, à 100 %, personne ne tolère une telle échelle des patrimoines allant de 1 à 66 !

Il s'agissait ensuite d'un débat comme il aurait pu y en avoir un, officiellement, à propos du revenu minimum garanti. Mais bien entendu, tous nos lecteurs sont d'accord pour penser qu'il faut instaurer en priorité un revenu social égal pour tous les chômeurs (un seul lecteur répond : Non, selon l'âge), pour tous les malades de longue durée, pour tous les gens âgés démunis (le même lecteur précise : s'il a plus de 50 ans), pour tous les handicapés et pour tous les étudiants. L'unanimité de ces réponses n'étonnera personne.

On demandait ensuite, à titre indicatif, quel devrait être le montant actuel du revenu social. L'auteur du questionnaire, mais seulement dans sa propre réponse, note "aucun élément sérieux ne permet de fixer une somme". Néanmoins, puisque la question était posée, elle a reçu des réponses dans 63 % des cas. Parmi ces réponses, deux seulement (?), "2.000 à 6.000 F." et "9 à 36.000" impliquaient un éventail cohérent avec celui précédemment choisi ("1 à 4"). Les autres réponses, ou bien donnaient deux valeurs, mais qui ne correspondaient pas à l'éventail (3 à 3.500F et 10 à 16.000F, avec "1 à 3", 7 à 8.000F avec "1 à 4", 6 à 10.000F, 8 à 10.000F, 7 à 8.000F, avec "1 à 5") ou bien n'indiquaient qu'une valeur : parmi ces valeurs, 8 % étaient audessous du SMIC, 28 % à ce niveau, 39 % entre le SMIC et 8.000F et enfin, 25 % audessus de 8.000F. Il semble que ces chiffres reflètent tout l'estimation de ce que nos lecteurs considèrent que le résultat de leur calcul du revenu qui est aujourd'hui possible.

La dernière question avait un aspect sociologique intéressant car il s'agissait de savoir si les lecteurs considéraient que le revenu doit être attribué à chaque individu en tant que tel, donc en tant que personne autonome, libre de vivre en famille ou non, ou bien s'il devait être attribué à la famille :

## Résultats de notre sondage

"fixé pour l'ensemble du foyer" disait le texte. Une très forte majorité se prononce pour le revenu versé à titre individuel : 77 % des réponses et cela malgré le fait, vraiment désolant, qu'une énorme majorité des réponses (93 %) aient été rédigées par des hommes. Enfin 71 précisent que le revenu doit être modulé en fonction de l'âge.

En conclusion, le résultat de ce sondage n'étonnera pas nos lecteurs. Nous pensons tous que le revenu social doit d'abord permettre aux plus démunis et aux chômeurs de recevoir de quoi vivre décemment, et qu'un revenu "d'émulation" sera encore nécessaire pour stimuler l'activité. Mais ce revenu supplémentaire, même si, comme c'est fondamental, il n'est pas théorisable, devra rester en proposition raisonnable par rapport au revenu de base. Comme le précise un lecteur : "il semble possible, dès à présent, d'instituer un revenu social minimum décent, permettant de vivre très modestement sans travailler. Ainsi chacun pourrait choisir de travailler, mais seulement si ce travail est humainement enrichissant. Le travail ne doit pas être obligatoire. Il doit être attrayant et participer à l'épanouissement. C'est possible : voir par exemple le travail bénévole de nombreux retraités qui refusent d'être en retraite". Ce lecteur aborde ainsi la nécessité de considérer comme "travail" reconnu, toutes les activités utiles à la société, mais non rentables au sens marchand du terme. Ainsi, ce sondage confirme qu'une large majorité, nous pensons que le revenu est dû à titre individuel. Ceci est réconfortant quand on songe aux efforts que fit J. Duboin pour faire admettre que l'économie distributive s'impose parce que la production potentielle actuelle est le fruit du travail des générations passées, dont nous sommes tous, et tous au même titre, cohéritiers.

Il faut, hélas, tirer une autre conclusion : le nombre de lecteurs qui ont fait l'effort de répondre est très faible, de l'ordre de 5 % de ceux qui relisent le journal. Même si ce taux correspond à la moyenne obtenue par tout périodique qui consulte ses lecteurs, même si les questions posées enfonçaient un peu des portes ouvertes, il n'en demeure pas moins que c'est vraiment dommage que les distributeurs ne soient pas infiniment plus mobilisables que le reste de la population ...

Nous leur avons offert à nouveau, dans notre numéro 892, l'occasion de se mettre à contribution en faisant marcher leurs machines pour trouver un "logo" digne de nous. Si nous recevons aussi peu de réponses(1), que nos lecteurs ne viennent pas se plaindre "que nos idées ne font leur chemin que trop lentement" ! S'il n'y a que 5 % de distributeurs capables de se battre pour défendre nos idées, nous ne sommes pas prêts de pouvoir former le parti politique soudé et efficace qui aura les moyens de faire évoluer l'opinion...

Terminons tout de même par une note optimiste : certains lecteurs, en répondant, ont joint une lettre à leur questionnaire. Certaines de ces lettres alimentent la rubrique "courrier" de ce numéro. On peut ainsi espérer que le débat n'est pas clos...

(1) NB, le 13 Octobre : il semble même que nous en recevions infiniment moins ... C'est assez décourageant.